



# TAGOLSHEIM

## INFOS



RECENSEMENT  
DE LA  
POPULATION

### AGENTS RECENSEURS

La commune recrute deux agents recenseurs pour la prochaine campagne de recensement 2025.



### L'EGLISE SAINT LEGER

Rencontre avec le président du Conseil de Fabrique et présentation des derniers travaux réalisés.



### LE SPORT A L'HONNEUR

Ouverture d'une école de VTT, joliment accueillie par le Baby escrime, et la venue de Camille Lacourt à la piscine de Tagolsheim.

## MAIRIE

39A, Grand'rue  
68720 TAGOLSHEIM  
Tél. : 03.89.25.41.34  
Fax : 03.89.25.56.20

Horaires

**Lundi** 10h-12h et 16h-18h

**Mardi** 10h-12h

**Mercredi** fermée

**Jeudi** 10h-12h

**Vendredi** 10h-12h

Mail :

[mairie@tagolsheim.fr](mailto:mairie@tagolsheim.fr)

[www.tagolsheim.fr](http://www.tagolsheim.fr)



## EDITO DU MAIRE

Chères Tagolsheimaises, chers Tagolsheimois,

Après des élections européennes puis législatives inattendues, notre pays se révèle divisé et notre société fracturée dans un climat national où l'invective et le rejet sont tristement attisés par quelques médias désinhibés.

Dans cette vie politique qui en manque tant, la commune reste un repère. Elle demeure un pôle de stabilité qui tranche avec cette tentation du déchirement. Elle est garante de la continuité du service public, pour tous et partout sur le territoire.

Plus que jamais, la commune crée du lien et rassemble les bonnes volontés. Comme le clamait Victor Hugo, « c'est par la fraternité qu'on sauve la liberté ».

Je reste un maire heureux de voir localement le bénévolat agir pour faire vivre notre village, nos acteurs économiques et associatifs travailler et façonner notre territoire, nos enseignants, agents publics, autorités civiles et de protection civile incarner le service public, nos élus municipaux se mobiliser pour moderniser notre commune et tous ensemble donner sens à la République.

Que chacune et chacun soit remercié pour son œuvre.

Tagolsheim avance avec vous, le bassin d'orage a maintenant quasiment triplé de capacité pour faire face aux crues et coulées de boue ; en espérant ne pas en avoir besoin. Le sentier des sources prend forme grâce au travail de nos agents et l'implication de vos élus. De nombreux projets sont en phase finale de validation ; je ne manquerai pas de vous en parler d'ici la fin de l'année. Les services administratifs travaillent jour après jour pour obtenir l'ensemble (et le maximum) des subventions utiles à ces investissements ce qui permettra de laisser à la prochaine génération des finances saines.

Les défis et les chantiers qui nous attendent sont encore nombreux mais nous les abordons avec enthousiasme et le sentiment d'être utiles à la collectivité, aux Tagolsheimois d'aujourd'hui et de demain.

Vous le constaterez dans ce numéro, nous avons la chance à Tagolsheim, d'avoir un tissu associatif fort et dynamique. Conférence, marche santé, chantier nature, venue de Camille Lacourt, ouverture de l'école de VTT, le renouvellement du baby escrime, les travaux de l'église, la solidarité avec l'opération brioches au bénéfice de l'APEI, la mobilisation des sapeurs-pompiers pour octobre rose et novembre bleu, notre piscine qui prend une couleur rose pour la lutte contre le cancer, l'atelier conduite que nous avons offert à nos aînés.

La solidarité n'est pas un vain mot à Tagolsheim et j'en suis particulièrement fier. Cette énergie qui se dégage prouve (s'il le fallait encore) notre dynamisme et notre élan.

Bonne lecture de ce déjà 30ème numéro de Tagolsheim Infos.

Avec mon dévouement,  
Votre Maire,  
Hervé WERMUTH

## RECENSEMENT

A noter, le recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025.

La Commune recrute 2 agents recenseurs !

### Le recensement de la population, c'est utile pour toutes les communes !

Le budget de votre commune dépend du nombre de ses habitants et de sa composition.



## APPLICATION PYSAE

La Région Grand Est déploie une nouvelle application PYSAE, qui est téléchargeable via les QR codes suivants :



Cette application permet aux voyageurs du réseau Fluo 68 de suivre en temps réel l'arrivée de leur car, d'identifier le temps d'attente à l'arrêt, et de disposer de toutes les informations sur les perturbations prévisibles (travaux, grèves, déviations ...).





## CAMPAGNE DE RECENSEMENT 2025

A partir du 16 janvier 2025, la commune réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

Nous reviendrons prochainement avec le mode opératoire à suivre : les démarches seront simples et adaptées à chacun.

Cette campagne de recensement durera du 16 janvier au 15 février 2025 et permettra de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

**Ce recensement est particulièrement important pour la commune, nous comptons sur votre participation !**

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr).



 **Recensement**  
de la population 2025

**Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !**

Encore plus simple par internet

[le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)



Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

## RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS

Nous sommes activement à la recherche d'agents recenseurs, qui seront en charge de la distribution et de la collecte des éléments nécessaires au recensement. Le travail consiste à déposer à chaque logement le lien vers le questionnaire en ligne et d'assurer un suivi des réponses.

 **Recensement**  
de la population 2025

**Vous aussi,  
devenez agent recenseur  
de votre commune**

et allez à la rencontre des habitants !



La rémunération s'effectuera en fonction du nombre de réponses collectées.

Si vous êtes intéressés pour participer à cette campagne et pour toute question sur la rémunération, nous serions ravis de vous renseigner :

- Par téléphone au 03 89 25 41 34
- Par mail [communedetagolsheim@wanadoo.fr](mailto:communedetagolsheim@wanadoo.fr)



## BASSIN D'ORAGE DE LA CARRIERE

Après de 3 mois de chantier, les travaux de sécurisation du bassin de rétention d'eau sont terminés. Le chantier s'est terminé le 24 octobre 2024 avec le départ du pelleteur dans l'après-midi. La partie terrassement est donc entièrement terminée.

Il reste toutefois deux points encore en suspens :

- o L'ensemencement qui devrait être fait dans les jours à venir
- o L'équipement de la tour de vidange avec garde-corps, grille et vanne qui sera réalisé en début d'année 2025 (temps de fabrication + installation des éléments sur mesure).

Pour rappel le bassin peut contenir un épisode de crue décennal en partie à cause de la topographie très encaissée.

Le nouveau bassin permettra de stocker 1 440 m<sup>3</sup> d'eau contre 500 m<sup>3</sup> précédemment, soit une capacité 3 fois supérieure.



## CHANTIER NATURE DE L'IM BERG



Le chantier nature dans la Réserve naturelle régionale de l'Im Berg à Tagolsheim s'est déroulé le samedi 19 octobre dernier.

Des bénévoles et du soleil : voilà un chantier nature réussi ! Grâce à leur mobilisation, l'ensemble des pelouses sèches de la réserve ont pu être entretenues (exportation de la fauche pour ne pas modifier la composition du sol et maintenir l'équilibre spécifique aux pelouses sèches).

Merci à cette équipe et à l'ensemble des bénévoles qui se sont mobilisés sur ce chantier d'automne !

## COMMANDE DE STERES DE BOIS

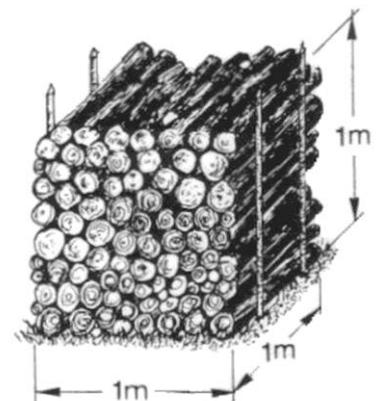
Les commandes de bois sont ouvertes jusqu'au **30 novembre 2024**.

Les formalités administratives et la réception des stères sur le terrain auront lieu durant le mois d'avril-mai 2025 (information individuelle).

Le prix du stère est fixé à 65 € TTC et la quantité maximum par foyer est de 8 stères. Les stères seront composés de feuillus divers (charme, hêtre, frêne) selon la disponibilité.

**Attention, les quantités sont limitées !**

Pour plus de renseignements, nous vous proposons de nous contacter en mairie ou de consulter l'article à ce sujet sur le site internet de la commune.





## L'ÉGLISE A FAIT PEAU NEUVE



Un problème important est survenu dans le clocher de notre église : certaines parties du grillage fixé sur les abat-sons (ouvertures pour laisser passer le son des cloches) se sont décrochées. Cela a permis à des pigeons de venir s'installer et nidifier dans notre clocher. Les fientes de pigeons contiennent des bactéries et des champignons microscopiques ; elles peuvent transmettre des virus et des parasites qui peuvent causer des problèmes sanitaires pour les humains, principalement des problèmes pulmonaires, ainsi que des infections du système nerveux central. Ces fientes de pigeons contiennent de l'acide urique qui attaque, entre autres, le bois. Il était donc nécessaire de procéder à un nettoyage et à une capture des pigeons.



*Voici la photo des fientes avant nettoyage*



Nous avons réalisé plusieurs devis pour nous débarrasser des pigeons et des fientes. Ces devis comprennent tous une capture des pigeons qui sont relâchés dans la nature à plus de 70 km de Tagolsheim, afin qu'ils ne reviennent pas, ainsi qu'un nettoyage des fientes nécessitant des combinaisons intégrales, un traitement des excréments vers une déchetterie spécialisée et un nettoyage comprenant un bactéricide, un virucide et un levuricide.

C'est l'entreprise DKM de Brunstatt qui a été retenue pour un montant de 4 800 € TTC. Les grillages ont été remis en place par nos agents techniques.

*Voici le résultat après nettoyage*



## OPERATION BRIOCHES 2024



Les ventes ont été un véritable succès, grâce à la générosité de nos villageois et à l'engagement de nos nombreux bénévoles.

Cette année, nous avons eu le plaisir de compter 22 participants, allant des retraités aux enfants en maternelle.

Grâce à cette mobilisation, 340 brioches ont été vendues dans notre commune, pour un montant total de 2 056 euros, entièrement reversé à l'APEI d'Hirsingue.

Les participants : Pierre Gaouyat, Nicolas Kuentz, Lia Kuentz, Néva Kuentz, Martine Kuentz, Marie-Rose Foltzer, Michelle Hildenbrand, Danielle Kieffer, Aliyah Marbois, Pascale Hamon, Cédric Weiss, Carine Litzler, Éline Weiss, Emmanuelle Vallet, Anthony Doucet, Romane Doucet, Paul Doucet, Édouard Doucet, Laetitia Maurer, Steve Conti, Virginie Da Assuncao et Emmanuelle Mezzarobba.

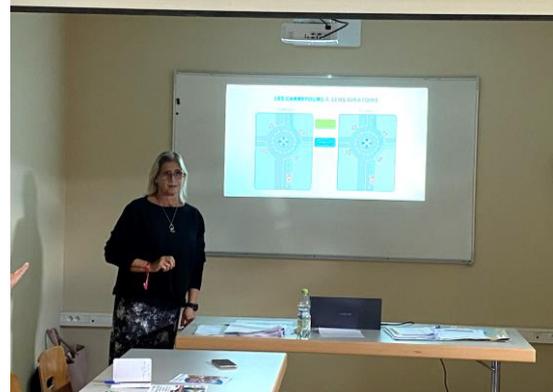


## ATELIER CONDUITE ET PREVENTION ROUTIERE

Le jeudi 10 octobre, l'atelier "Conduite et Prévention Routière" s'est tenu à la salle polyvalente.

Cet atelier, organisé en partenariat par la Commune, les autos écoles LARGER et l'Association Atout Age Alsace, a permis à 17 habitants de Tagolsheim et environs d'approfondir leurs connaissances en matière de conduite et du Code de la Route.

Cet atelier a commencé par un café de bienvenue pour démarrer de bon pied. Les participants ont ensuite été séparés en deux groupes pour se relayer entre les stages théoriques et pratiques.



Un repas a été pris en commun pour ceux qui le souhaitaient, un beau moment de détente avant la reprise de l'après-midi. En fin de journée notre Maire, qui est passé pour saluer les participants, a partagé un dernier briefing.

Les échanges ont été nombreux, chaleureux et très intéressants.

Nous remercions vivement les autos écoles LARGER et l'association Atout Age Alsace pour nous permettre d'offrir à nos habitants cette belle journée.



## BATTUES DE CHASSE

Pour cette nouvelle saison, les dates de battues sont les suivantes :

- COTE CARRIERE : Les Week-end des 9 et 10 novembre 2024 – 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2024 – 14 et 15 décembre 2024 – 11 et 12 janvier 2025 – 25 et 26 janvier 2025
- COTE CHEMIN DE FER : les samedi 9 novembre, dimanche 24 novembre, samedi 7 décembre, dimanche 22 décembre, jeudi 26 décembre, samedi 4 janvier, dimanche 19 janvier et samedi 01<sup>er</sup> février.

Afin d'éviter tout accident et par précaution, évitez les ballades durant les jours mentionnés.



## CAMPAGNE DE CAPTURE DES CHATS

La commune a été maintes fois sollicitée ces derniers temps pour des chats et chatons errants. Ainsi, nous avons dû faire intervenir la SPA de Mulhouse et la Brigade Verte pour récupérer des animaux vivants ou blessés, ainsi que plusieurs dépouilles...

Cela représente pour la population un vrai problème d'hygiène, de nuisances diverses mais aussi des risques d'accidents.

C'est toute la commune et ses habitants qui sont amenés à financer ce type d'intervention.

Il s'agit, de plus, d'animaux affamés ou malades. Il en va du bon sens de chacun de stériliser les chats et de ne pas nourrir les chats errants pour éviter ces désagréments.





## VENUE DE CAMILLE LACOURT

Vendredi 11 octobre, nous avons eu la chance d'accueillir à Tagolsheim et plus particulièrement à la piscine le quintuple champion du monde de natation, Camille Lacourt.

Que d'émotions pour les nageurs de Sundgau Natation ! Une rencontre, des échanges, des conseils, des photos, des dédicaces et des étoiles plein les yeux pour nos sportifs.



Un peu plus tôt, Camille Lacourt est venu nous parler de sa période de dépression dans le cadre du forum sur la santé mentale ; l'occasion de visiter l'hôpital du Roggenberg et d'apporter son témoignage aux patients mais aussi au personnel de cet établissement.

La journée s'est terminée par une conférence gratuite sur le même thème à Hirsingue ; un échange intéressant avec plus de 300 personnes. Une organisation mise en place entre le service santé et sport de la Communauté de Communes Sundgau.



## OUVERTURE DE L'ECOLE VTT DE CAWAL'TAG

En septembre, nos deux groupes 6 – 11 ans ont démarré la saison par un cycle de Savoir Rouler A Vélo (SRV) dans la cour d'école de Tagolsheim, afin d'apprendre à se déplacer à vélo.

Trouver l'équilibre, pédaler, freiner, tourner constituent les bases, auxquelles s'ajoutent des connaissances spécifiques et nécessaires pour, petit à petit, être capable de réaliser des trajets en conditions réelles de circulation, que les enfants soient seuls ou accompagnés. Au cours de ces séances, les enfants acquièrent également des notions de pilotage de leur VTT.

A compter de novembre les séances de SRV laisseront place aux séances de VTT pures dans nos jolies forêts tagolsheimaises.

Plus d'info sur [www.cawaltag.fr/vtt](http://www.cawaltag.fr/vtt)

A l'occasion du premier cours de l'école de VTT, l'ensemble de la section baby escrime de TAGOLSHEIM a effectué une haie d'honneur pour leur souhaiter la bienvenue.

Une jolie attention qui s'est déroulée dans la cour et les espaces verts de la maternelle.

Un bel avenir dans la pratique du VTT dans notre commune de Tagolsheim.





## ASSOCIATION « LE MONDE DE JEANNE »

Le mois d'octobre a été riche pour l'association Le Monde de Jeanne.

Le 3 octobre, la salle polyvalente a accueilli environ 50 personnes, parents, professionnels et curieux, venus assister à la conférence « Hey cerveau... Comment fais-tu pour apprendre ? » présentée par Bénédicte Vallette d'Osia .

Destinée à toutes et à tous, elle a permis de mieux connaître notre cerveau, d'en comprendre ses mécanismes d'apprentissage et pouvoir ainsi mieux appréhender les difficultés auxquelles peuvent être confrontés les enfants et les adolescents au cours de leur parcours scolaire. A l'issue de la conférence, un temps convivial a permis d'échanger avec Bénédicte, référente Grand Est Apprendre à Communiquer. Un diaporama et des pistes de lecture ont été proposés au public.



Le 13 octobre, une marche pour la santé au sein du village a permis de faire étape à la zone de la Forge, à la piscine, à l'école et à la salle polyvalente. Durant le parcours, diverses activités sportives vous étaient proposées : découvrir le basket, s'initier à la pétanque, tester les agrès du parcours santé, avoir les conseils d'un coach sportif sans oublier la découverte des activités aquatiques proposées par la piscine et prendre connaissance des activités proposées par Cawaltag.

Vous pouviez également tester votre glycémie, apprendre à décrypter les étiquettes des emballages de notre alimentation, échanger avec une gynécologue...

L'hôpital des nounours a également permis d'expliquer et de dédramatiser les gestes médicaux chez les tout-petits. Après ça, une pause bien-être était à découvrir à la zone de la Forge. Une journée enrichie, par une expo et un atelier photo, dédiée aux femmes.

Merci à Cawaltag et au club Orchidées pour leur participation à cette journée.

Rappelons que grâce aux entrées à la piscine, un chèque a été remis par la Communauté de Communes à la Ligue contre le cancer.

Un grand merci à la commune pour son soutien à ces manifestations au sein de notre village, merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre participation à ces événements.





## LES SAPEURS-POMPIERS VOUS CONSEILLENT

### Le détecteur de fumée, à quoi ça sert ?

Dans un incendie la propagation des fumées précède toujours celle des flammes. C'est pourquoi la détection des premières fumées permet une alerte précoce. C'est pour cette raison que la majorité des décès lors d'incendies domestiques peut être évitée, si les victimes sont alertées dès le début de l'incendie et si elles savent comment réagir. Pour cela, il existe un système simple, efficace, indispensable : le détecteur de fumée.

La majorité des décès, suite à un incendie, est due à une intoxication aux fumées. C'est de ce fait le risque principal.

Lors d'un incendie, la dégradation des matériaux produit de la chaleur, des fumées, des gaz toxiques et une raréfaction de l'oxygène dans l'air ambiant en espace clos. En fonction de ce qui brûle, vous pouvez perdre connaissance en deux inspirations de fumées toxiques.

Grâce à une alarme sonore, les détecteurs avertissent les occupants du logement en cas de départ d'incendie, dès les premières fumées. L'objectif : réagir le plus rapidement possible pour éviter d'être blessé. Ils sont obligatoires dans tous les logements depuis le 8 mars 2015.

Veillez à ce que tous vos détecteurs :

- aient le marquage "CE",
- soient conformes à la norme EN 14-604 (cela doit être inscrit sur le détecteur et sur son emballage),
- soient équipés d'une pile de qualité : privilégiez un appareil à longue durée de vie (idéalement 10 ans),
- aient un signal spécifique différent qui indique la faiblesse des piles,
- aient un bouton test permettant de les vérifier, et aient une fonction signalant la faiblesse de ses piles.

### Comment et où installer vos détecteurs de fumée ?

Les détecteurs doivent permettre la détection précoce de l'incendie, il faut donc étudier la configuration de votre logement et vos habitudes de vie pour savoir où les positionner.

La réglementation précise qu'au moins un détecteur de fumée doit être installé afin de permettre la détection précoce d'un incendie, mais chaque logement est différent.

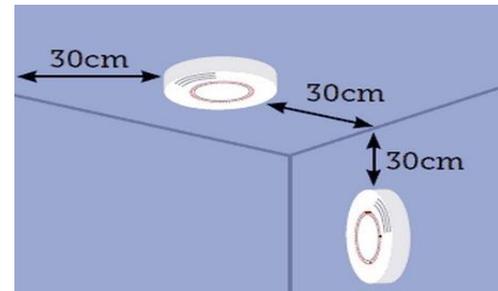
Idéalement, vos pièces de vie et chacune de vos chambres doivent être équipées. Placez vos détecteurs à distance des éléments de cuisson (cuisine), des sources d'humidité (salle de bain) et des gaz d'échappement (garage).

Veillez à respecter ces règles générales quelle que soit l'habitation :

- En partie supérieure : au plafond ou à défaut en partie haute du mur
- À au moins 30 cm des bords et à 1 m des portes
- Éloigné des luminaires.

Si votre logement possède plusieurs niveaux, il est recommandé de fixer au moins un détecteur par étage.

Lorsqu'il est impossible d'installer le détecteur au plafond (par exemple plancher chauffant), il est possible de le positionner sur une paroi verticale, à 30 cm en dessous du plafond, en l'éloignant des coins.



**Appel d'urgence : un numéro unique, le 112 !**

Numéro d'urgence gratuit et accessible partout en Europe, le 112 permet de joindre les services de secours du département qui enverront les moyens adaptés. Le 112 fonctionne même depuis un téléphone verrouillé ou ne disposant pas d'une carte SIM.



## INFORMATIONS DE LA BRIGADE VERTE

BRIGADE VERTE  
GARDES CHÂMPÊTRES D'ALSACE

Les domaines d'intervention de la Brigade Verte d'Alsace sont nombreux et variés. Cela comprend la divagation d'animaux, le constat de dépôts sauvages, les interventions pour feux ...

Parmi ses missions, la Brigade Verte d'Alsace est aussi en charge de signaler la présence d'espèces exotiques envahissantes dont font partie :

### L'Ambroisie à feuilles d'Armoise et le frelon asiatique

**L'Ambroisie à feuilles d'Armoise** est une plante originaire d'Amérique du Nord et est un véritable fléau en région Rhône-Alpes. Elle est responsable de graves allergies, rhinite, conjonctivite, urticaire. Elle affecte 600 000 personnes et coûte à l'Agence Régionale de Santé 40 millions d'Euros.

Présente en Alsace depuis les années 2000, elle colonise peu à peu les bords de route et les parcelles agricoles. Il y a urgence à la repérer et à la détruire pour préserver notre biodiversité, mais aussi et surtout, notre santé. Elle apparaît entre avril et mai sous forme de cotylédons et poussent généralement sur les terrains vagues, les bords de route et les voies ferrées. Elle aime aussi les cultures de printemps telles que le tournesol, le maïs, le soja et les betteraves. Elle prolifère rapidement en bord de route en raison du déplacement d'air des véhicules.

Les graines peuvent se trouver dans les mélanges pour oiseaux et souvent au pied des mangeoires, on peut voir apparaître des plants d'ambroisie.

Une plante génère environ 3000 graines et la viabilité des graines dans le sol est au minimum de 10 ans. Certaines études récentes nous montrent que la viabilité peut être portée à 20 ans avec un taux de germination de 85%.



### Méthode de lutte et réglementation :

Dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, des Arrêtés préfectoraux rendent obligatoires la destruction de cette plante.

Les méthodes de lutte sont variées et vont du simple arrachage pour quelques pieds à des solutions de broyage, binage, déchaumage ou désherbage en fonction de l'étendue ou de la nature du sol.

L'arrachage des plants avant la formation des graines reste la méthode la plus efficace.

Pour plus d'informations :

[www.ambrosie.info](http://www.ambrosie.info)

Pour la signaler : Plateforme interactive signalement ambrosie

Brigade Verte d'Alsace : 03 89 74 84 04

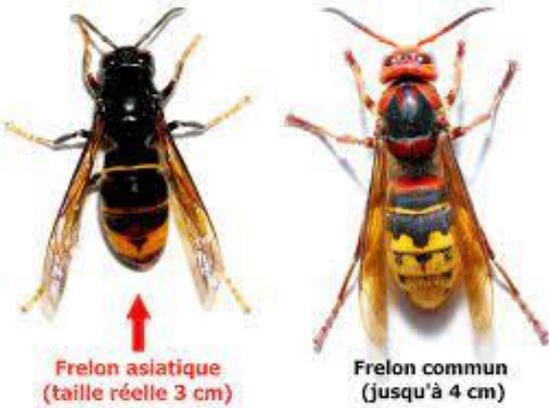




Afin de pouvoir lutter contre le **frelon asiatique**, espèce récemment présente dans notre département, il est important de pouvoir signaler rapidement les observations.

Le département du Haut-Rhin est le dernier département infecté par l'espèce. Les premiers signalements datent de mai 2023 sur la commune de Houssen. Un nid a aussi été signalé et détruit sur Mulhouse. Un apiculteur de Walheim nous a fait récemment part d'une observation d'individus isolés rôdant autour de ses ruches. L'espèce a également fait l'objet d'une observation sur la commune de Wittersdorf. Malheureusement aucun nid n'a encore été détecté.

C'est un prédateur pour les colonies d'abeilles domestiques sur lesquelles il fait des ravages.



Plus petit que le Frelon européen, le Frelon asiatique est facilement reconnaissable à sa livrée foncée.

La tête est noire, la face jaune orangée et les pattes jaunes à l'extrémité.



Le Frelon asiatique est une espèce diurne qui cesse toute activité à la tombée de la nuit. Il s'attaque aux abeilles, aux guêpes, aux insectes en tout genre et aux araignées. Ces proies serviront à nourrir les larves, les adultes ne se nourrissant que de liquide sucré. En automne, les femelles reproductrices de la nouvelle génération quittent le nid pour s'accoupler. Elles sont les seules à hiverner dans du bois mort ou de la litière, le reste de la colonie meurt.

Au printemps, elles ébauchent un nouveau nid de la taille d'une orange sur le rebord d'un toit, dans divers abris ou des ruches abandonnées. La femelle fondatrice pond des œufs et élève ses premières larves qui deviendront des ouvrières 45 jours plus tard, en fonction des conditions météorologiques. Les ouvrières adultes sont en charge de finir le nid et d'entretenir la colonie, tandis que la reine fondatrice consacra le reste de son existence à pondre.

En général, la population du nid allant croissant, 70% des colonies déménagent au courant du mois d'août dans un nouveau nid construit par les ouvrières dans des arbres, à au moins 10 m du sol. Celui-ci peut être de forme ovale et mesurer jusqu'à un mètre de haut.

L'article L.411-6 du Code de l'Environnement interdit sur l'ensemble du territoire national, l'introduction, la détention, le transport, la vente, l'achat ou l'échange de tout spécimen d'espèce exotique envahissante dont la liste est fixée par l'Arrêté Ministériel du 14 février 2018.

### Méthode de lutte

Prévenir et signaler si vous constatez la présence de l'espèce (Prévenir la mairie, la Brigade Verte du secteur et signaler à l'adresse courriel : [referentfa68@gmail.com](mailto:referentfa68@gmail.com)).

Détruire ou faire détruire les nids. Si le nid est accessible, il est possible de le détruire sans insecticide à la tombée de la nuit, en bouchant le trou d'entrée avec du coton, puis en enfermant le nid dans un sac avant de le détacher et de tuer la colonie par congélation ou étouffement. Il faut toujours être équipé d'une combinaison de protection spéciale contre les frelons.

En cas d'attaques sur les ruches, poser des pièges à sélection physique (afin de ne pas impacter d'autres espèces) à base de mélanges sucrés et alcoolisés. Ces pièges sont à poser au mois de juin, période la plus fragile du cycle de développement des colonies, et jusqu'à la fin de la saison de prédation (octobre à mi-novembre). Il est possible de réduire le stress des abeilles en plaçant les ruches sous un filet ou dans une cabane grillagée de maille 5,5 mm. Une solution moins coûteuse, surnommée Muselière à frelons a confirmé son efficacité pour réduire de 41 % la paralysie de la ruche.

### A proscrire

La destruction des nids au cours de la journée (notamment à l'aide d'une lance à eau ou d'un fusil) fait augmenter considérablement les risques d'accident. Tous les individus volant hors du nid ne seront pas tués et pourront rapidement reconstruire un nid à proximité.



## EN TÊTE EN TÊTE AVEC ...



### **... Pierre WERTH, président du Conseil de Fabrique**

#### **Pourriez vous nous présenter le Conseil de Fabrique et nous exposer ses actions ?**

Le Conseil de Fabrique est constitué de 7 membres, dont 5 habitants de Tagolsheim et 2 membres de droit qui sont forcément le Curé et le Maire de la Commune. Il a à sa charge l'entretien de l'intérieur de l'église, tandis que la Commune est responsable de son ossature. Nous avons la chance d'avoir toujours eu des bons rapports et de collaborer en toute intelligence.

Lors de chaque assemblée annuelle, nous faisons valider les comptes de l'année écoulée par le Curé, puis contrôler et valider le tout par l'Evêché de Strasbourg.

Lors de cette assemblée, nous établissons également nos recettes et nos dépenses pour l'année à venir.

#### **A ce sujet, quelles sont vos dépenses et vos recettes ?**

Les recettes proviennent essentiellement des quêtes lors des cérémonies et des dons. Nous ne recevons aucune aide par ailleurs, d'où l'importance fondamentale de la générosité de chacun.

Les dépenses, quant à elles, sont toutes liées à notre église : les frais liés aux cérémonies du culte, le chauffage, le matériel, l'électricité, l'entretien des locaux, les assurances, les réparations et également les rénovations.

Nous avons entre autres récemment refait les bas côtés ou participé à la réparation du clocher. Tout ceci n'a été possible que grâce aux recettes de nos manifestations et à la gestion stricte de nos dépenses.

#### **Pourriez vous justement nous parler de notre église ?**

L'église actuelle date du XVIII<sup>e</sup> siècle et appartenait historiquement au village disparu de Rollingen. En réalité, le village de Tagolsheim n'avait pas d'église.

En s'agrandissant, Tagolsheim a pris possession de l'église de Rollingen. C'est la raison pour laquelle, contrairement aux autres communes où l'église est toujours au centre du village, la nôtre est totalement décentrée.

#### **Auriez vous une petite anecdote à nous raconter ?**

#### **Comment pourrions nous vous aider dans vos actions ?**

Oui, un jour nous avons constaté que les descentes de gouttière en cuivre avaient été volées !

Les repas paroissiaux ont été arrêtés pendant la période Covid. C'était un excellent moyen de générer des recettes et il n'est pas impossible que nous les organisions de nouveau à l'avenir.

Chaque don, chaque aide est la bienvenue et permettra de continuer à entretenir notre belle église.

#### **A titre plus personnel, pour quelle(s) raison(s) avez-vous souhaité vous investir ?**

J'habite à Tagolsheim depuis 1980, et j'y ai toujours été investi : en tant qu'élu au conseil municipal, puis président des associations des sociétés communales, président également du tennis club pendant 15 ans et enfin président du Conseil de Fabrique depuis ces 20 dernières années.

Je trouve cela passionnant et très enrichissant mais j'aimerais maintenant prendre du recul et passer le flambeau.